

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 351 portant virements de crédits au Budget du Service Local (Exercice 1962).

n° 351

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 juillet 1962
Numéro JO n° 7 du 31/07/1962	Date du numéro 31 juillet 1962

VISAS

La Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Francaise des Somalis, Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires d'Outre-Mer et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété

Vu l'arrêté n° 209 du 16 février 1962 rendant exécutoire la délibération n° 291 du 12 février 1962. nportant adonption du Budget Local pour l'exercice 1962

Sur proposition du Conseil de Gouvernement dans sa séance

A adopté dans sa séance du 2 juillet 1962 la délibération dont la teneur suit:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Sont autorisés au Budget du Service Local pour l'exercice 1962 les virements de crédits ci-après: Des chapitres : 8- 3 — Personnel Service des Contributions Directes.....1.225.000 16- 2 — Personnel Garde Territoriale.....150.000 24-3— Réfection réservoir d'eau.. ... 700.000 24- 9 — Entretien pistes cercle Tadjoura..... 521400 000 24-10 — Entretien pistes cercle Dikhil..... 190.000 To- tal.....30365.000